

## Que cache la nouvelle campagne d'Electrabel ?

Electrabel a lancé ce mardi une nouvelle campagne publicitaire de grande ampleur, vantant ses mérites tant en termes de prix que de respect de l'environnement. Info ou intox ?

### 11 milliards d'euros de profits illégitimes

Electrabel affirme que le consommateur belge paye l'électricité moins cher que ses voisins européens. Une manière intéressante de présenter la situation...

Une étude publiée l'an passé par la CREG (Commission de régulation de l'Electricité et du Gaz) arrivait à la conclusion que, pour toutes les catégories de clients (domestiques et industriels), les tarifs hors taxes pratiqués en Belgique étaient supérieurs à ceux pratiqués dans les pays voisins.

Mais bien plus importante est la question de la colossale marge bénéficiaire réalisée par Electrabel. Pour les clients domestiques, elle est, d'après la CREG, plus de deux fois supérieure (205%) à celles constatées dans les pays voisins. Pour quelles raisons ?

### De coûteuses centrales nucléaires...

Avant la libéralisation du marché de l'électricité (entre 2001 et 2007), les consommateurs n'avaient d'autres choix que de se fournir chez Electrabel. Les tarifs étaient fonction de l'ensemble des coûts (investissements, combustibles, personnel, etc), auxquels étaient additionnée la marge bénéficiaire pour l'entreprise.

Pour les centrales nucléaires et au charbon, construites dans les années 1960, 1970 et 1980, la décision a été prise de réaliser un amortissement accéléré. En clair, alors que la durée de vie de ces centrales était estimée entre 30 et 40 ans, il a été décidé de faire rembourser par les consommateurs l'ensemble des investissements en seulement 20 ans. Ceci explique pourquoi les ménages belges ont pendant des décennies payé des tarifs parmi les plus élevés d'Europe.

Au moment d'entamer la libéralisation, Electrabel s'est donc trouvée en possession d'un parc de production presque entièrement remboursé par les consommateurs. Dans le même temps, la durée de vie des centrales nucléaires était officiellement fixée à 40 ans. Les autorités semblaient faire cadeau à Electrabel, pour 20 ans, de centrales amorties, sans entreprendre quoi que ce soit pour que les profits illégitimes qui en découlent soient restitués à la collectivité, bénéficiaire légitime. La CREG estime que, d'ici 2025, ces bénéfices auront dépassé les 11 milliards d'euros !

### Une concurrence faussée et un climat peu propice à l'investissement.

Cette situation constitue une entrave forte à la concurrence : les entreprises autres qu'Electrabel qui voudraient se développer en Belgique auront bien sûr, elles, à supporter pleinement leurs frais d'amortissements. Avec pour conséquence des marges bénéficiaires nettement moins conséquentes. Autre problème : Electrabel est, de par sa position dominante, en mesure de baisser ses prix à des niveaux intenable pour ses concurrents (« predatory pricing »).

Ces éléments sont au nombre de ceux qui expliquent pourquoi le renouvellement du parc de production belge, et le passage à un modèle de production durable de

l'électricité, ne se matérialisent pas.

## Menace pour la sécurité d'approvisionnement et pour l'environnement

A maintes reprises, La CREG a déjà souligné le mauvais climat d'investissement qui prévaut dans notre pays. Elle a récemment annoncé une sous-capacité de production et appelé à la construction rapide de nouvelles installations de production. Les centrales au charbon et nucléaires sont vieillissantes et doivent en tout état de cause être remplacées. Il est utile de remarquer que, parallèlement, la CREG fait état de projets existants pour une capacité totale de 4500 MW (l'équivalent de 5 réacteurs nucléaires). Des projets existants, mais qui tardent à être concrétisés...

Pour Greenpeace, la position ultra-dominante d'Electrabel sur le marché belge est un frein à la transition vers une approche dynamique de développement d'un modèle énergétique durable. Et directement, à la participation effective de la Belgique aux objectifs européens en la matière.

## Une électricité pas si verte que ça

Electrabel tente avec méthode de se donner une image verte...

Greenpeace a publié en septembre dernier une comparaison détaillée des producteurs d'électricité actifs en Belgique, sur base de trois critères environnementaux : le mix énergétique de l'électricité fournie en Belgique, la politique d'investissement et les efforts fournis pour encourager l'efficacité énergétique. Electrabel obtient le score le plus faible (détails de cette analyse sur [www.greenpeace.org/electriciteverte](http://www.greenpeace.org/electriciteverte) )

Electrabel reste caractérisée par une production d'électricité dangereuse, polluante et inefficace, au départ principalement de centrales nucléaires et au charbon. Tendence confirmée par ses nouveaux projets d'investissements dans des centrales au charbon, entre autres en Allemagne et aux Pays-bas, ou installations nucléaires (France et Royaume-Uni)...

La filiale de Suez affirme produire 16% de son électricité depuis des sources « vertes » au niveau européen, pour 2% en Belgique. Qu'en est-il?

La grosse majorité (87%) de la soi-disant électricité « verte » d'Electrabel produite en Belgique est issue de biomasse (déchets ligneux, par exemple) brûlée dans de vieilles centrales au charbon. Ces centrales présentent des rendements particulièrement bas – 40% à peine – et génèrent dès lors un gaspillage énorme. Elles sont de plus toujours alimentées parallèlement au charbon (excepté pour les Awirs), combustible fossile le plus nocif pour le climat.

Il est inconcevable pour Greenpeace de considérer cette production polluante et inefficace comme « verte ». Il est par ailleurs pour le moins curieux de se vanter d'être en valeur absolue « le premier producteur d'énergie verte en Belgique » lorsque l'on se trouve en situation de quasi-monopole...

Au niveau européen, la production d'électricité 'verte' d'Electrabel est principalement

basée sur de grandes centrales hydro-électriques récemment rachetées. On peut difficilement assimiler le rachat d'installations existantes à une politique active de promotion des énergies renouvelables (A noter par ailleurs que les installations hydrauliques de grande taille génèrent des risques environnementaux importants. En tant qu'association environnementale, Greenpeace promeut les installations décentralisées de petite taille (<10MW)).

Il est vrai qu'Electrabel investit actuellement dans l'éolien, principalement au Portugal. Une petite lueur, même si, ici encore, la politique de rachat d'installations existantes prime sur le déploiement de nouveaux investissements.

### **Quelles conclusions ?**

A l'argument du manque de moyens financiers, constamment mis en avant pour justifier l'inertie belge en matière énergétique, une réponse simple existe : Plus de 11 milliards d'euros, propriété légitime de la collectivité, peuvent et doivent être récupérés auprès d'Electrabel pour être intégralement utilisés au développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Il est aussi capital de fermer au plus vite les vieilles centrales au charbon et nucléaires afin de permettre le développement de nouveaux investissements, cette fois durables.

14 décembre 2007